



PREMIER TRIMESTRE DE 2025 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2025

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2025 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs>, et sur SEDAR+, à l'adresse <https://www.sedarplus.com>.



TORONTO, le 27 février 2025 – La Banque Royale du Canada⁽⁵⁾ (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net record de 5,1 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2025, soit une hausse de 1,5 milliard, ou 43 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 3,54 \$, en hausse de 42 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète une croissance pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation. L'inclusion des résultats de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada)⁽⁶⁾ a fait croître le bénéfice net de 214 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté⁽³⁾ de 5,3 milliards de dollars et le bénéfice dilué par action ajusté⁽³⁾ de 3,62 \$ affichent une hausse respective de 29 % et de 27 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Nos résultats consolidés reflètent une augmentation de 237 millions de dollars du total de la dotation à la provision pour pertes de crédit par rapport à il y a un an, principalement attribuable à la hausse des dotations dans les secteurs Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers, partiellement contrebalancée par la diminution des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 42 p.b., en hausse de 5 p.b. par rapport à il y a un an.

Le bénéfice avant dotation et impôt⁽³⁾ s'est élevé à 7,5 milliards de dollars, en hausse de 2,3 milliards, ou 45 %, par rapport à il y a un an. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a fait augmenter le bénéfice avant dotation et impôt⁽³⁾ de 451 millions de dollars. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice avant dotation et impôt⁽³⁾ a progressé de 36 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des revenus liés aux services tarifés du secteur Gestion de patrimoine reflétant l'appréciation des marchés et les ventes nettes, ainsi que de l'augmentation des revenus constatée pour le secteur Marchés des Capitaux du fait de la vigueur des secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. Ces deux secteurs ont également été favorisés par l'incidence du change. La hausse du revenu net d'intérêt, reflétant la forte croissance moyenne des volumes dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises et l'élargissement des écarts dans le secteur Services bancaires aux particuliers, a également contribué à cette progression. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation des charges découlant de la hausse de la rémunération variable par suite de l'amélioration des résultats, de même que par nos investissements soutenus dans la technologie et nos effectifs dans l'ensemble de nos activités.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 22 %, reflétant la croissance pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation. Le bénéfice net ajusté⁽³⁾ a augmenté de 18 % par rapport à la période correspondante. Le bénéfice avant dotation et impôt⁽³⁾ s'est accru de 24 %, la hausse des revenus ayant plus que neutralisé la croissance des dépenses. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 42 p.b., en hausse de 7 p.b., par rapport au trimestre précédent, reflétant essentiellement l'augmentation des dotations dans les secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux⁽¹⁾ s'est établi à 39 p.b., en hausse de 13 p.b. par rapport au trimestre précédent, notamment pour un compte dans le secteur d'activité des autres services qui a été transféré des prêts productifs vers les prêts douteux au cours du trimestre. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est établi à 3 p.b., en baisse de 6 p.b. par rapport au trimestre précédent.

Notre position de capital demeure forte, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)⁽²⁾ de 13,2 %, témoignant ainsi de la forte croissance des volumes. Nous avons également versé à nos actionnaires 2,4 milliards de dollars sous forme de dividendes sur actions ordinaires et de rachats d'actions.

« Le premier trimestre de RBC illustre notre engagement à surpasser les attentes de nos clients dans un monde de plus en plus complexe. Au premier trimestre, nous avons enregistré des résultats solides et une croissance axée sur les clients dans l'ensemble de nos activités, tout en gérant prudemment les risques et en investissant dans la technologie et les effectifs de manière à préparer la banque pour l'avenir. Lors de notre prochaine Journée des investisseurs, nous serons heureux de vous présenter en détail de quelle façon nous entendons mettre à profit notre solidité financière et stratégique afin d'accroître la valeur que nous créons pour nos clients et nos actionnaires. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de la Banque Royale du Canada

Données présentées :

• Bénéfice net de 5 131 millions de dollars	↑ 43 %
• Bénéfice dilué par action de 3,54 \$	↑ 42 %
• RCP de 16,8 %	↑ 370 p.b.
• Ratio CET1 ⁽²⁾ de 13,2 %	↓ 170 p.b.

Montants ajustés⁽³⁾ :

• Bénéfice net de 5 254 millions de dollars	↑ 29 %
• Bénéfice dilué par action de 3,62 \$	↑ 27 %
• RCP de 17,2 %	↑ 230 p.b.

**T1 de 2025
par rapport au
T1 2024**

**T1 de 2025
par rapport au
T4 de 2024**

• Bénéfice net de 5 131 millions de dollars	↑ 22 %
• Bénéfice dilué par action de 3,54 \$	↑ 22 %
• RCP de 16,8 %	↑ 250 p.b.
• Ratio CET1 ⁽²⁾ de 13,2 %	→ stable

• Bénéfice net de 5 254 millions de dollars	↑ 18 %
• Bénéfice dilué par action de 3,62 \$	↑ 18 %
• RCP de 17,2 %	↑ 210 p.b.

(1) Se reporter au glossaire de notre rapport de gestion intermédiaire daté du 26 février 2025 pour le trimestre clos le 31 janvier 2025, disponible à l'adresse <https://www.sedarplus.com/>, pour une définition de ces mesures. L'explication est intégrée par renvoi aux présentes.
 (2) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie (CET1) par l'actif pondéré en fonction des risques conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au titre de Bâle III.
 (3) Mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 4 et 5 du présent communiqué portant sur les résultats.
 (4) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2025.
 (5) Les expressions « nous », « notre », « la banque » ou « RBC » désignent la Banque Royale du Canada et ses filiales, le cas échéant.
 (6) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada). Les résultats de HSBC Canada reflètent les revenus, la dotation à la provision pour pertes de crédit, les frais autres que d'intérêt et l'impôt sur le résultat liés aux activités et aux clients acquis, lesquels comprennent les actifs acquis, les passifs repris et les employés, à l'exception des actifs et des passifs liés aux activités de gestion de la trésorerie et des liquidités. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2025.

Services bancaires aux particuliers

Le bénéfice net de 1 678 millions de dollars a augmenté de 325 millions, ou 24 %, sur un an. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a fait croître le bénéfice net de 91 millions de dollars. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a augmenté de 234 millions de dollars, ou 17 %, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes de 8 % pour les dépôts et de 4 % pour les prêts dans le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada. La montée des revenus autres que d'intérêt a également favorisé cette hausse. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des frais autres que d'intérêt, principalement attribuable à l'accroissement des coûts liés au personnel, y compris les indemnités de départ, la hausse des honoraires et les investissements en cours dans la technologie.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 99 millions de dollars, ou 6 %, du fait surtout de l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts découlant d'un changement favorable dans la composition des produits, et de la croissance moyenne des volumes de 1 % pour les dépôts et de 1 % pour les prêts dans le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada.

Services bancaires aux entreprises

Le bénéfice net de 777 millions de dollars a augmenté de 127 millions, ou 20 %, sur un an. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a fait croître le bénéfice net de 73 millions de dollars. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a augmenté de 54 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant la croissance moyenne des volumes de 10 % pour les prêts et acceptations. La hausse comprend également l'incidence de la cessation des prêts fondés sur des acceptations bancaires, qui a été largement contrebalancée dans les revenus autres que d'intérêt, et la croissance moyenne des volumes de 8 % pour les dépôts. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse des revenus autres que d'intérêt, principalement pour les commissions de crédit, en raison de l'incidence de la cessation des prêts fondés sur des acceptations bancaires, laquelle a été largement compensée dans le revenu net d'intérêt comme il a été mentionné précédemment, ainsi que par la hausse des frais autres que d'intérêt.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net est demeuré relativement stable, l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant la croissance moyenne des volumes de 1 % pour les prêts et les acceptations et de 1 % pour les dépôts, ainsi que la montée des revenus autres que d'intérêt, ayant été contrebalancées par la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, qui s'explique surtout par l'accroissement des dotations liées aux prêts douteux dans quelques secteurs d'activité.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de 980 millions de dollars a augmenté de 316 millions, ou 48 %, par rapport à il y a un an, en raison essentiellement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, ce qui a également entraîné une augmentation de la rémunération variable. L'exercice précédent comprenait également le coût de la cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 11 millions de dollars, ou 1 %, en raison essentiellement de la croissance des revenus, qui découle de la hausse des actifs liés aux services tarifés des clients et du revenu net d'intérêt. Ces facteurs ont été largement contrebalancés par l'accroissement des charges, qui reflète principalement la hausse des coûts liés au personnel, notamment l'augmentation saisonnière de la rémunération, et par l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes de crédit, qui comprend des dotations liées aux feux de forêt en Californie.

Assurances

Le bénéfice net de 272 millions de dollars a augmenté de 52 millions, ou 24 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse du résultat des activités d'assurance découlant de l'incidence des reprises de contrats de réassurance et de l'amélioration de la sinistralité pour la majorité de nos produits. La réduction de l'impôt attribuable aux changements dans la composition du bénéfice a également contribué à l'augmentation. Cela a été contrebalancé en partie par la diminution du résultat des placements d'assurance, principalement attribuable à la hausse de la sinistralité favorable liée aux placements à la période correspondante de l'exercice précédent, à la transition à IFRS 17.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a bondi de 110 millions de dollars, ou 68 %, qui s'explique surtout par la hausse du résultat des activités d'assurance découlant de l'incidence des reprises de contrats de réassurance, les ajustements au titre des coûts d'acquisition différés à la période précédente et l'amélioration de la sinistralité.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 1 432 millions de dollars s'est accru de 278 millions, ou 24 %, sur un an, et ce, principalement en raison de la hausse des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, ainsi que de l'incidence du change. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs et l'augmentation de l'impôt, y compris l'incidence des dispositions législatives sur le deuxième pilier et des changements dans la composition du bénéfice.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 447 millions de dollars, ou 45 %, en raison surtout de la hausse des revenus du secteur Marchés mondiaux, sous l'effet de l'augmentation des revenus tirés des titres à revenu fixe, des titres de participation et des activités de négociation du change dans la plupart des régions. L'accroissement des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement a également contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs et l'augmentation de l'impôt, y compris l'incidence des dispositions législatives sur le deuxième pilier et des changements dans la composition du bénéfice.

Services de soutien généraux

La perte nette s'est établie à 8 millions de dollars pour le trimestre considéré.

La perte nette s'est chiffrée à 247 millions de dollars au trimestre précédent, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 134 millions, facteur qui est traité comme un élément spécifié. Les coûts non affectés résiduels ont également contribué à la perte nette.

La perte nette s'est chiffrée à 459 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 218 millions et de l'incidence après impôt de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada de 207 millions, deux facteurs qui sont traités comme des éléments spécifiés.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 31 janvier 2025, notre ratio CET1⁽⁷⁾ de 13,2 % est demeuré stable par rapport au trimestre précédent, car le montant net des capitaux autogénérés a été annulé par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change).

Liquidité – Pour le trimestre clos le 31 janvier 2025, la moyenne du ratio de liquidité à court terme⁽⁸⁾ s'est établie à 128 %, ce qui représente un excédent d'environ 91 milliards de dollars, comparativement à 128 % et à un excédent d'environ 86 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme moyen⁽⁸⁾ est demeuré relativement stable par rapport au trimestre précédent, la croissance des dépôts et du financement ayant été largement contrebalancée par l'augmentation des prêts et des titres, ainsi que des transactions de financement liées aux titres.

Au 31 janvier 2025, le ratio de liquidité à long terme⁽⁹⁾ s'établissait à 115 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 143 milliards de dollars, comparativement à 114 % et à un excédent d'environ 137 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme⁽⁹⁾ a augmenté par rapport au trimestre précédent, en raison principalement d'un accroissement du financement de gros, de la baisse des exigences de financement liées aux titres et aux transactions de financement liées aux titres, ainsi que de la croissance du capital du portefeuille de la banque et des dépôts, ce qui a été partiellement contrebalancé par la croissance des prêts.

Qualité du crédit

Premier trimestre de 2025 par rapport au premier trimestre de 2024

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit de 1 050 millions de dollars a augmenté de 237 millions, ou 29 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations des secteurs Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers, laquelle a été contrebalancée en partie par la baisse des dotations du secteur Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de 42 p.b. a augmenté de 5 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 39 p.b. a augmenté de 8 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs de 68 millions de dollars a reculé de 65 millions, ou 49 %, en raison essentiellement du transfert vers les prêts douteux dans le secteur Marchés des Capitaux, contrebalancée en partie par des changements défavorables dans nos perspectives concernant la qualité du crédit et la croissance du portefeuille.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 985 millions de dollars a augmenté de 300 millions, ou 44 %, en raison surtout de l'augmentation des dotations dans nos portefeuilles des secteurs Services bancaires aux entreprises, Services bancaires aux particuliers et Marchés des Capitaux.

Premier trimestre de 2025 par rapport au quatrième trimestre de 2024

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est accru de 210 millions de dollars, ou 25 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement des dotations qui ont été constituées au cours du trimestre à l'étude dans le secteur Gestion de patrimoine, comparativement à des contrepassations de dotations au cours du trimestre précédent et à l'augmentation des dotations du secteur Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 7 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a aussi augmenté de 13 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a diminué de 140 millions de dollars, ou 67 %, ce qui découle en grande partie de la baisse des changements défavorables concernant la qualité du crédit et le transfert vers les prêts douteux dans le secteur Marchés des Capitaux, ce qui a été contrebalancé en partie par la baisse de changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques et la croissance du portefeuille.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 345 millions de dollars, ou 54 %, en raison principalement de la hausse des dotations dans les secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers.

(7) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres CET1 par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF au titre de Bâle III.

(8) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2025.

(9) Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2025.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2025 par rapport aux résultats de la période correspondante de l'exercice précédent et du trimestre clos le 31 octobre 2024. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice avant dotation et impôt

Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle du crédit. Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos résultats présentés et du bénéfice avant dotation et impôt et illustre le calcul du bénéfice avant dotation et impôt présenté.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2025	31 octobre 2024	31 janvier 2024
Bénéfice net	5 131 \$	4 222 \$	3 582 \$
Plus : Impôt sur le résultat	1 302	993	766
Plus : Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 050	840	813
Bénéfice avant dotation et impôt (1)	7 483 \$	6 055 \$	5 161 \$

(1) Pour le trimestre clos le 31 janvier 2025, le bénéfice avant dotation et impôt exclusion faite des résultats de HSBC Canada de 7 032 millions de dollars correspond au bénéfice avant dotation et impôt de 7 483 millions, diminué du bénéfice net de 214 millions, de l'impôt sur le résultat de 82 millions et de la dotation à la provision pour pertes de crédit de 155 millions.

Résultats ajustés

Nous sommes d'avis que la communication de résultats ajustés ainsi que de certaines mesures et certains ratios qui ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments spécifiés décrits ci-après et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes.

Nos résultats de toutes les périodes présentées ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada.

Nos résultats du trimestre clos le 31 janvier 2024 ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- La gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos résultats présentés et de nos résultats ajustés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et mesures ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)	Aux ou pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2025	31 octobre 2024	31 janvier 2024
Total des revenus	16 739 \$	15 074 \$	13 485 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 050	840	813
Frais autres que d'intérêt	9 256	9 019	8 324
Bénéfice avant impôt	6 433	5 215	4 348
Impôt sur le résultat	1 302	993	766
Bénéfice net	5 131 \$	4 222 \$	3 582 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	5 011 \$	4 128 \$	3 522 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 413 937	1 414 460	1 406 324
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,54 \$	2,92 \$	2,50 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 416 502	1 416 829	1 407 641
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,54 \$	2,91 \$	2,50 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16,8 %	14,3 %	13,1 %
Taux d'imposition effectif	20,2 %	19,0 %	17,6 %
Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	165 \$	298 \$	631 \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (1), (2)	12	177	265
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (1)	-	-	286
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3)	153	121	80
Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net	42 \$	81 \$	147 \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (1)	6	43	47
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (1)	-	-	79
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3)	36	38	21
Résultats ajustés (4)			
Bénéfice avant impôt – ajusté	6 598 \$	5 513 \$	4 979 \$
Impôt sur le résultat – ajusté	1 344	1 074	913
Bénéfice net – ajusté	5 254	4 439	4 066
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires – ajusté	5 134	4 345	4 006
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 413 937	1 414 460	1 406 324
Bénéfice de base par action (en dollars) – ajusté (4)	3,63 \$	3,07 \$	2,85 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 416 502	1 416 829	1 407 641
Bénéfice dilué par action (en dollars) – ajusté (4)	3,62 \$	3,07 \$	2,85 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – ajusté (4)	17,2 %	15,1 %	14,9 %
Taux d'imposition effectif ajusté (4)	20,4 %	19,5 %	18,3 %

(1) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.

(2) Au 31 janvier 2025, le cumul des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (avant impôt) engagés s'élevait à 1,4 milliard de dollars.

(3) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.

(4) Se reporter au glossaire de notre rapport de gestion intermédiaire daté du 26 février 2025 pour le trimestre clos le 31 janvier 2025, disponible à l'adresse <https://www.sedarplus.com/>, pour une définition de ces mesures. La définition est intégrée par renvoi aux présentes.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures et ratios hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2025.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. En outre, nos représentants peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction et sont présentées afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision, nos objectifs et priorités stratégiques et notre performance financière attendue, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « laisser supposer », « chercher », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « s'engager », « cibler », « objectif », « planifier », « perspectives », « échéancier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques de nature aussi bien générale que particulière qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos objectifs en matière de rendement financier, nos objectifs environnementaux, sociaux ou autres, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent, entre autres, les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire, à la concurrence, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique, les risques associés à l'escalade des tensions commerciales, y compris les politiques commerciales protectionnistes comme l'imposition de tarifs douaniers, et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2024 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2025. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques et les risques liés aux tierces parties, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux, les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité et aux données, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que sur notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans la rubrique portant sur les risques de notre rapport annuel 2024 et dans la rubrique Gestion des risques de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2025, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent document sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2024, mises à jour dans la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2025. Ces rubriques peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction uniquement à la date des présentes et, sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2024 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2025, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2025 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 27 février 2025 à 8 h 30 (HE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le premier trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/information-financiere ou en composant le 416 340-2217 ou le 866 696-5910 et en entrant le code d'accès 5693723#, entre 8 h 20 et 8 h 25 (HE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 27 février 2025 à 17 h (HE), et ce, jusqu'au 28 mai 2025, en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/information-financiere ou en composant le 905-694-9451 ou le 800 408-3053 et en entrant le code d'accès 6992661#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, vice-présidente, Communications, gillian.mcardle@rbccm.com, 416 842-4231

Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, premier vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416 955-7804
Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 437 239-5374

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 98 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos plus de 19 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com/gensetplanete.

© Désignations commerciales de Banque Royale du Canada utilisées.